



Direction Générale Adjointe de l'Aménagement et du Territoire
DIRECTION DES ROUTES

Demande d'arrêté de police la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7

Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse – Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal : Localité : Pays :
Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel (en majuscules) :@.....

Si le bénéficiaire est différent du demandeur :

Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse – Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal : Localité : Pays :
Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel (en majuscules) :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de repère (PR) routier d'origine d'application :+ Point de repère (PR) routier d'origine d'application :+
Adresse – Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal : Localité : Pays :

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : oui Non Si oui, indiquer la référence :
Description des travaux :
Date prévue de début des travaux :/...../20..... Durée des travaux (en jours calendaires) :

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : Date de début de la réglementation :/...../20.....
Restriction du section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné :
Deux sens de circulation Sens des points de repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue :
Suppression de voie Nombre de voie(s) supprimée(s) :

Interdiction de :

Circuler	.	Stationner	.	Dépasser	.
Véhicules légers	<input type="checkbox"/>	Véhicules légers	<input type="checkbox"/>	Véhicules légers	<input type="checkbox"/>
Poids lourds	<input type="checkbox"/>	Poids lourds	<input type="checkbox"/>	Poids lourds	<input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à :km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialisée

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse – Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal : Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel (en majuscules) :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

<input type="checkbox"/>	Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Plan de situation 1/10000 ^{ème} ou 1/20000 ^{ème}	Plan des travaux 1/200 ^{ème} ou 1/500 ^{ème} <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Schéma de signalisation <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Itinéraire de déviation 1/2000 ^{ème} ou 1/5000 ^{ème} <input type="checkbox"/>	

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : le :

Nom : Prénom : Qualité :

Avis du Maire :	Transmission au Département :
<input type="checkbox"/> avis favorable	Date :
<input type="checkbox"/> avis défavorable (motif) :	
A le	
Signature du Maire	

Les informations vous concernant sont collectées par le Département de la Vienne dans le cadre de votre *demande d'arrêté de police de la circulation*. Ce traitement relève de l'obligation légale du Département de la Vienne de gestion de son domaine ; les finalités en sont l'instruction et le suivi de votre demande. Vos données sont destinées aux services instructeurs du Département de la Vienne, et, le cas échéant, à ceux de la commune ou l'EPCI du lieu concerné par votre demande. Ces données sont obligatoires et nécessaires pour l'instruction de votre dossier. Le défaut de réponse entraînera une impossibilité de traiter votre demande. Les informations sont conservées par le Département de la Vienne pendant la durée de validité de l'arrêté du Président du Conseil Départemental portant *autorisation d'occupation du domaine public*, puis traitées conformément aux prescriptions des Archives Départementales dans le respect du code du patrimoine. Le traitement du dossier ne fait pas l'objet d'une décision automatisée. Conformément à la loi n°78-17 et au règlement (UE) 2016/679, vous avez un droit d'accès aux données vous concernant ainsi qu'un droit de rectification et de limitation, dans les conditions prévues par ces textes. Enfin vous pouvez définir le sort de vos données après votre décès.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données, par courrier (Département de la Vienne, Place Aristide Briand, CS 80319, 86008 Poitiers Cedex) ou via le formulaire de contact sur le site internet lavienn86.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, introduire une réclamation auprès de la CNIL.